RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES DU CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

Préavis 12/2008

Préavis municipal relatif à l'achat de la chaufferie et conduites à distance de chauffage de la piscine de Bassins SA.

La Commission des Finances composée de Mesdames Laurence Granger, Christiane Matthey, Martine Mermoud et Nadine Konrad (rapporteur) et Messieurs Antoine Briachetti et Bernard Treboux s'est réunie les 19 et 26 août 2008.

Monsieur Didier Lohri nous a présenté le préavis.

La Commission des Finances s'intéresse à la filière bois et estime normal que la commune gère elle-même toute la chaîne, de la production à la facture des ventes d'énergie.

Pour le problème de la piscine proprement dit, nous attendons le rapport du délégué du Conseil Communal.

Conclusion:

La Commission des Finances propose au Conseil Communal de Bassins

- d'amender le mode de financement de la façon suivante: CHF 400'000 cash résultant de la vente du terrain de la Trappe, de compléter par un emprunt de CHF 240'000 avec charge financière dans le compte forêt avec amortissement sur 7 ans.
- d'accepter l'achat de la chaufferie et conduites à distance de chauffage de la piscine de Bassins SA pour un montant de CHF 660'000.

Bassins, le 28 août 2008

Laurence Granger

Christiane Matthey

Martine Mermoud

Nadine Konrad (rapp)

Antoine Briachetti

Bernard Treboux

Complément au rapport de la Commission des Finances du Conseil Communal de Bassins

<u>Préavis 12/08</u> relatif à l'achat de la chaufferie et conduite à distance de chauffage de la piscine de Bassins S.A.

La commission des finances composée de Mesdames Laurence Granger, Christiane Matthey, Martine Mermoud, Nadine Konrad (rapporteur) et Messieurs Antoine Briachetti, Charles Revkin et Bernard Treboux s'est réunie le 10 novembre en présence de Messieurs Didier Lohri, Marc Cornaz et Pierre-Alex Miauton, le 19 et le 24 novembre en présence de Messieurs Didier Lohri, Pierre-Alex Miauton et Alexandre Rastello. Laurence Granger et Bernard Treboux étaient absents le 10 novembre. Le 24, Bernard Treboux est parti avant la discussion finale.

Après avoir entendu Monsieur Cédric Aguet et Monsieur le syndic le lundi 20 octobre 2008 la commission des finances confirme son rapport du 28 août 2008

Conclusion:

La Commission des Finances propose au Conseil Communal de Bassins

- d'amender le mode de financement de la façon suivante: CHF 400'000 cash résultant de la vente du terrain de la Trappe, de compléter par un emprunt de CHF 240'000 avec charge financière dans le compte forêt avec amortissement sur 7 ans.
- d'accepter l'achat de la chaufferie et conduites à distance de chauffage de la piscine de Bassins SA pour un montant de CHF 660'000.

Bassins, le 26 novembre 2008

Laurence Granger

Christiane Matthey

Martine Mermoud

Nadine Konrad

Antoine Briachetti

Charles Revkin